

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 fr. 50. Abonnement annuel: 77 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 33 francs; payable au compte postal 10-4772-4

Des chemins parallèles

Par incompetence scientifique autant que par prudence théologique, *La Nation* n'a jamais pris position dans le débat qui oppose le créationnisme et l'évolutionnisme. Ce n'est pas le cas du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture qui, en réponse à l'interpellation d'un député, a affirmé qu'aucun établissement scolaire vaudois, même privé, ne serait autorisé à dispenser un enseignement créationniste.

Pour les créationnistes, les deux premiers chapitres de la Genèse doivent être pris au pied de la lettre. Ils constituent le cadre non négociable de toute recherche scientifique. Pour les évolutionnistes, au contraire, l'histoire du monde fut, dès les premières manifestations de la vie, le résultat exclusif du hasard des mutations rectifié par la sélection des plus forts. Ils considèrent le texte biblique comme une légende qui fait coexister en tout anachronisme des périodes de l'histoire du monde dont la géologie et la paléontologie démontrent qu'elles sont distantes de millions d'années.

On voit donc des scientifiques prendre une position religieuse sur la base de leur science et des croyants prendre des positions scientifiques sur la base de leur foi. Ce n'est pas très scientifique, ni très théologique, tant ces deux approches diffèrent, quant à l'objet et quant aux moyens.

La science est une approche de la réalité qui va du connu à l'inconnu, progressant par des expériences effectuées selon des procédures rigoureuses et standardisées. La confrontation entre des théories scientifiques opposées n'est scientifiquement pensable que si leurs auteurs se soumettent identiquement à ces procédures.

Même si l'intuition des grands découvreurs scientifiques peut ressembler à un

acte de foi, ils n'en doivent pas moins la vérifier selon les règles, la valider, la modifier ou l'abandonner en fonction des résultats de leurs expériences.

La théologie, au contraire, connaît d'emblée son point d'arrivée. Le chercheur applique son intelligence à une révélation venue d'En-haut. Il fait le chemin en connaissant le sommet. Il ne pose pas une hypothèse, mais un acte de confiance – «je crois...». La confrontation entre deux thèses théologiques divergentes ne peut se faire que dans le cadre d'une religion aux textes sacrés de laquelle elles se réfèrent toutes deux.

Ajoutons que les événements essentiels de la religion chrétienne sont des faits non seulement surnaturels – alors que la science ne s'occupe que de phénomènes naturels – mais encore uniques, donc non susceptibles d'être répétés dans le cadre d'une procédure expérimentale.

Au fur et à mesure que ses connaissances progressent, le scientifique est confronté à de nouveaux mystères, à de nouvelles perspectives, à de nouvelles limites. Cela fait qu'il propose des modèles provisoires plutôt que des certitudes définitives, le modèle privilégié étant celui qui, à ce jour, rend compte du plus grand nombre d'observations et de calculs.

La théorie de l'évolution est un tel modèle. Les non-scientifiques doivent l'accepter comme le modèle actuellement le plus performant, lors même qu'aux yeux de certains scientifiques, il est contestable sur plus d'un point important. Quant aux évolutionnistes, ils devraient s'en tenir là et éviter de tirer de ce modèle une explication générale et définitive des mystères de ce monde et de l'au-delà.

La création de l'univers à partir de rien, celle de l'homme effectuée distinctement des autres êtres vivants, les relations personnelles de nos premiers ancêtres avec le Créateur, la tentation et la chute, tous ces événements sont historiques en ce sens qu'ils se sont bel et bien passés. Mais, étant surnaturels, ce sont des faits de foi qui ne peuvent être présentés sous une forme «scientifique» (qu'est-ce que ça voudrait dire, d'ailleurs?) mais seulement racontés sous une forme poétique ou symbolique.

Il n'est pas plus pertinent de confirmer ou d'infirmer scientifiquement une affirmation relevant du surnaturel que de contester théologiquement un modèle scientifique fondé sur une série de constats dûment avérés.

N'en déduisons pas qu'il y aurait une contradiction fondamentale entre les vérités scientifiques et les vérités théologiques! Toutes deux renvoient à la même et unique source, dans laquelle il n'y a pas de contradiction.

Nous croyons en revanche qu'il est impossible à l'intelligence humaine de concevoir une théorie scientifico-théologique qui restituerait d'un seul tenant la pleine unité de la réalité. L'erreur commune des créationnistes et des évolutionnistes est de croire à la possibilité d'une telle théorie. Dans ce débat entre deux conceptions monistes de l'univers, les uns réduisent le surnaturel au naturel, les autres nient la liberté de l'intelligence à la recherche de la vérité scientifique.

Nous croyons qu'il importe de ne pas conclure et de laisser chaque approche de

la réalité s'épanouir d'une façon autonome à l'intérieur de son cadre spécifique et selon ses règles propres.

Même quand les deux domaines semblent se rencontrer – la théorie du *big bang* et l'affirmation biblique que la lumière a existé avant les astres, par exemple –, ce serait une erreur de méthode que de considérer cette rencontre – peut-être provisoire – comme une preuve de l'une par l'autre.

C'est un fait que le modèle évolutionniste s'est aujourd'hui changé en certitude, voire en dogme. Tout le monde «sait» que tout – l'univers, l'humanité, les religions – est le fruit du hasard et de la nécessité. Toute contestation, même de la part d'un scientifique, déclenche non pas un renouvellement du débat et une mise en cause, même partielle, du modèle, mais la stupeur indignée et une condamnation morale sans appel. Cela non plus n'est pas très scientifique. A vrai dire, les scientifiques sont en général beaucoup plus retenus. Mais ils n'ont aucun contrôle sur les simplifications que les vulgarisateurs et les médias imposent à leurs théories, sur la *doxa* simpliste qui traîne un peu partout et inspire les interventions des politiques dans l'enseignement.

Pour cela, on peut craindre que l'interdiction prévue par le Département et, d'une façon générale, la réprobation dominante à l'égard de la théorie créationniste ne s'étendent à l'idée même d'une création de l'univers à partir de rien, acte libre et gratuit de la volonté divine.

OLIVIER DELACRÉTAZ

Petite histoire du Château cantonal

Construit au début du XV^e siècle, le château Saint-Maire, à Lausanne, a toujours été un signe visible du pouvoir: résidence des Evêques de Lausanne, puis des baillis bernois, il est le siège du gouvernement vaudois depuis 1803.

La construction du Château, en partie en molasse, nécessite de constants travaux de rénovation, vu la tendreté de cette pierre.

Nous sommes tombé par hasard sur un décret du Grand Conseil du 10 février 1898, «autorisant la restauration du Château cantonal à Lausanne». L'article premier de ce décret a la teneur suivante:

Le Conseil d'Etat est autorisé à faire exécuter au Château cantonal, à Lausanne, les travaux de restauration que comporte le projet élaboré en novembre 1897 par M. l'architecte Eugène Jost, à Montreux, travaux devisés à 225'000 francs. Ces dépenses seront prélevées sur le budget ordinaire de l'Etat, et réparties sur plusieurs années¹.

Né à Vevey, Eugène Jost (1865-1946), architecte de la Belle-Epoque, a contribué à la construction de quelques fameux palais (Montreux, Caux,

Beau-Rivage à Lausanne), ainsi que de plusieurs hôtels des postes (Zurich, Berne et Saint-François à Lausanne).

Plus d'un siècle plus tard, le Château Saint-Maire nécessite de nouveaux travaux de restauration importants. Le Conseil d'Etat va mettre un projet à l'enquête publique et solliciter du Grand Conseil un crédit d'ouvrage de 21 millions de francs².

Comment comparer les montants? Le site internet de la Confédération contient une calculatrice du renchérissement, fondée sur l'indice suisse des prix à la consommation, qui permet de remonter jusqu'en 1915. Selon cette calculatrice, la somme de fr. 225'000.– en 1915 correspondrait à fr. 2'070'000.– environ en 2013. Sur cette base, on peut estimer que la rénovation future du Château cantonal, qui est prévue jusqu'à la fin de l'année 2017, devrait coûter, en francs constants, à peu près dix fois plus que celle décidée en 1898!

ANTOINE ROCHAT

¹ ROLV 1898, pp. 248-249.

² FAO n° 55 du 11 juillet 2014, p. 1.

† André Gavillet

André Gavillet a eu un parcours peu ordinaire: le lettré est devenu fiscaliste, le collaborateur de la Ligue vaudoise est devenu chef socialiste. Comme l'a relevé la presse quotidienne, il a en effet commencé son activité politique dans notre Mouvement, durant quelque temps, où il a notamment écrit dans ce journal. Et ce n'est sans doute pas sans penser à *La Nation* qu'il a fondé, bien plus tard, *Domaine Public* devenu cinquantenaire. Il y a publié des centaines d'articles jusqu'à cette année, avec constance et originalité. Il avait une belle plume, nette, presque sèche, on pourrait dire sartrienne, dont la pointe visait juste.

Il a revêtu la charge de conseiller d'Etat durant onze ans, alors que l'Entente vaudoise tenait les affaires assez bien en mains; en chef des Finances, fonction à laquelle rien ne le prédisposait mais dont il a parfaitement maîtrisé la technique, il n'a donc pas pu appliquer pleinement un programme de gauche; mais il faisait avancer ses idées dans les marges. D'ailleurs, il avait un sens du bien public

trop prononcé pour agir de manière principalement partisane. Ce penseur du socialisme raisonné s'appuyait sur les faits, sur les chiffres, qu'il lisait avec intelligence; il avait en prédilection les statistiques démographiques, débouchant sur des prévisions dont il savait faire usage pour réfléchir sur les besoins futurs du Canton.

A l'époque où il n'y avait pas de Tribunal administratif et où le Conseil d'Etat était l'autorité de recours générale, M. Regamey considérait qu'André Gavillet était le meilleur des conseillers d'Etat-juges, instruisant en toute objectivité et sans être prisonnier de l'administration.

André Gavillet était un vrai fédéraliste, pas un fédéraliste d'occasion quand cela servait ses plans, mais un fédéraliste d'instinct et de conviction. Il a par exemple fortement combattu le projet furlgérien de police fédérale de sécurité. C'est en cela, particulièrement, qu'il nous est resté proche.

J.-F. CAVIN

Une renaissance vaudoise

Le dimanche 11 juillet 1906, à onze heures, le buste du général Jomini, œuvre du sculpteur français Lugeon, était inauguré à Payerne, dans un grand concours de discours et de flonflons, devant une assistance choisie qui, certainement, dans son écrasante majorité, n'avait jamais lu une seule ligne de l'œuvre du stratège. Bien située derrière l'abbatiale, la statue fut déplacée dans les années soixante du siècle dernier vers un carrefour peu accueillant. Toutefois, en septembre prochain, elle sera installée et mise en valeur dans un square aimable, le long d'une des anciennes murailles de la ville. Ces trois étapes correspondent aux étapes de la postérité jominienne: apothéose – oubli – résurrection.

A la fin des années 1980, un colloque réunissant des historiens militaires s'est tenu à Vienne, la noble capitale d'un empire hélas défunt. Il était consacré aux trois grandes têtes pensantes stratégiques du XIX^e siècle, le Prussien Clausewitz, le Vaudois Jomini et l'archiduc Charles d'Autriche, avec le sous-titre: «Une trilogie intellectuelle du 19^e siècle et sa signification à l'époque actuelle.» Un des intervenants souligna que si Clausewitz se portait à merveille, l'archiduc Charles en revanche était cliniquement mort et que Jomini, lui, se trouvait dans un état semi-comateux. Or, on le sait, la médecine moderne fait des miracles et Jomini, dans cette perspective, ressemble fort à un miraculé. Un premier traitement, celui que lui administra Bruno Colson, le fit sortir de son coma. L'historien belge montra dans sa thèse¹ l'importance revêtue par le Payernois pour la culture militaire américaine, son influence ne s'étant jamais démentie aux États-Unis. Après quelques années de somnolence renouvelée, enfin un nouvel éveil, qui permit à Jomini de quitter sa couche et de marcher à nouveau. Presque coup sur coup parurent le

travail russe de A. Merzalow et de sa fille² qui, en dépit de ses défauts, apporte des éléments nouveaux, les deux volumes de l'auteur de ces lignes et le *Jomini et la stratégie* de Ami-Jacques Rapin³, qui, entre autres, met de l'ordre dans le formidable fouillis bibliographique de l'œuvre immense du Vaudois. Parallèlement, David Auberson nous a présenté le colonel fédéral Lecomte à travers son séjour chez les Yankees durant la guerre de Sécession⁴, ce Lecomte qui a été à la fois le premier biographe de Jomini, mais aussi son disciple, son thuriféraire (jusqu'à l'aveuglement) et son souffre-douleur. A partir de là, le mouvement était lancé: exposition à Payerne, publication d'inédits, conférence à l'école de guerre à Paris et ailleurs, cours à l'école pratique des Hautes Etudes, toujours à Paris, nombreux articles, film pour la télévision russe, préparation d'une thèse, à Paris toujours, sans parler de l'inévitable et récurrente fumisterie qui veut voir dans Jomini l'âme double de Napoléon⁵. Enfin n'oublions pas les États-Unis qui viennent de nous donner un chapitre consacré à Jomini dans *Swiss-Made Heroes*⁶.

Et quand la pierre se met à rouler, elle ne s'arrête pas de sitôt: l'année 2014 sera à nouveau favorable à Jomini. Il existe à Nancy, dans la douce Lorraine, une petite maison d'édition, qui vient de prendre son vol, comme l'hirondelle dans la chanson de Botrel. Son nom révèle déjà le programme: *Le Polémarque*. Il serait très exagéré de prétendre que les éditeurs français mettent beaucoup d'ardeur à publier des ouvrages évoquant des thèmes helvétiques. Or, ce qui fait la singularité de l'éditeur nancéien, c'est qu'il en publie, lui. Quelques noms: Bernard Wicht, *Une nouvelle guerre de trente ans*, le *Bréviaire tactique* de Hans Frick, la *Résistance totale* du major von Dach, et d'autres. Récemment, un

joli coup: le *Jomini* de Charles Augustin Sainte-Beuve (122 pages, 21 francs) devenu introuvable, publié pour la première fois en 1869, année de la mort du Payernois. L'académicien, prince de la critique littéraire de l'époque, a fréquenté le vieux général, mort à 90 ans, dans les dernières années de sa longue vie car, comme lui, il habitait Passy et entretenait des rapports de voisinage. Si la biographie de Lecomte (revue et corrigée par Jomini selon le bon principe que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même) est taillée à la hache, suintant la flagornerie, avec des aveuglements coupables, celle de Sainte-Beuve en revanche, outre sa qualité littéraire, atteste de finesse psychologique, entre autres en ce qui concerne le drame de son existence, son passage du camp français au camp russe, en 1813, considéré par beaucoup de ses contemporains admirateurs de Napoléon, à tort ou à raison comme une basse trahison. Ce que tente Sainte-Beuve, c'est de nous faire comprendre la psychologie de Jomini, à ses yeux trop décrié par ses compatriotes et, en peintre habile, maniant les nuances, il y parvient.

Ami-Jacques Rapin, qui a déjà beaucoup publié sur le sujet (et d'excellentes choses), nous propose *Guerre, politique, stratégie et tactique chez Jomini* (chez l'auteur, 125 pages, 25 francs), un travail qui se situe à un niveau bien différent. Il s'agit d'une lecture de l'œuvre, dans ses différentes strates, que Sainte-Beuve n'a pas entreprise car c'est avant tout l'homme qui l'intéressait. Il nous est impossible de nous étendre sur les contours de cette lecture, sur les formes de cette analyse, un numéro entier de *La Nation* n'y suffirait pas. Je ne vais pas y aller par quatre chemins: en lisant le travail de Rapin, un enthousiasme s'est emparé de moi, analogue à celui ressenti par le général prussien Rühle von Lilienstern

recensant, en 1832, pour une revue savante de Berlin, les premiers livres du *De la Guerre* de son collègue Clausewitz. En effet, cette analyse porte constamment la marque d'une intelligence aigüe, doublée d'une connaissance profonde et méditée du sujet, appuyée sur une information sans faille. A ce titre, on peut considérer qu'il s'agit là d'une des meilleures présentations jamais consacrées, à l'œuvre de l'enfant de Payerne. Ce que l'auteur dit en conclusion peut également s'appliquer à sa propre tentative: «Raymond Aron⁷ se trompait lorsqu'il affirmait que les écrits du stratège suisse ne présentaient plus qu'un intérêt historique. Non seulement, il évaluait mal l'influence exercée par Jomini sur le développement de la pensée militaire contemporaine, en particulier aux États-Unis, mais il lui échappa également que la marque des grands textes stratégiques est de susciter des interprétations s'émancipant de leur contexte d'énonciation.»

JEAN-JACQUES LANGENDORF

¹ *La culture stratégique américaine. L'influence de Jomini*, Paris, Economica, 1993.

² A. Merzalow; L. Merzalowa, *Antoine-Henri Jomini, der Begründer der wissenschaftlichen Militärtheorien*, Vdf Hochschulverlag, Zurich, 2004 (Trad. allemande du russe).

³ Payot, Lausanne, 2002.

⁴ Davis Auberson, *Ferdinand Lecomte 1826-1899. Un Vaudois témoin de la guerre de Sécession*, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 2012.

⁵ Renée-Paule Guillot, *Jomini, âme double de Napoléon*, Monaco, Alphonse, 2007.

⁶ Kevin D. Stringer, *Swiss-Made-Heroes. Profiles in Military Leadership*, Ashland, 2012.

⁷ Auteur d'une biographie intellectuelle de Clausewitz, 1976.

Peindre l'Amérique à la Fondation de l'Hermitage

Il y a trente ans cette année, la Fondation de l'Hermitage montrait sa première exposition au public romand. Quelque huitante expositions et deux millions et demi de visiteurs sont passés par là depuis lors. Pour célébrer cet anniversaire, une grande partie du sous-sol est consacrée aux collections de la maison – qu'on ne saurait appeler «permanentes» comme ailleurs, puisque le musée ferme entre deux expositions et montre trop rarement ses propres trésors. Voici une première raison de s'y rendre.

La deuxième réside dans l'exposition temporaire actuelle consacrée aux peintres américains du XIX^e siècle. L'Amérique de cette époque-là n'a rien de l'eldorado culturel qu'elle est devenue. Que de musées magnifiques, en effet, aujourd'hui, de New York à San Francisco, de Houston à Chicago. On vient de loin pourtant! Il faut s'imaginer en 1800, un pays jeune, en pleine construction, qui n'a pas encore acheté ni la Louisiane, ni la Floride, ni l'Alaska, qui n'a pas conquis l'Ouest, ni les territoires du Sud jusqu'au Mexique. Dans ce pays de pionniers, dans ces contrées sauvages, l'art est vraiment le cadet de tous les soucis. Et si l'on en croit un leader tel que Benjamin Franklin: «Pour l'Amérique, un maître d'école vaut une douzaine de poètes et l'invention d'une machine a plus d'importance qu'un chef-d'œuvre de Raphaël.» La messe

est dite, ce ne sera pas une sinécure pour un artiste de faire sa place.

Tel est le premier regard qu'on peut jeter sur cette exposition, ces œuvres d'art sont des étrangetés, surgies dans un pays sans tradition picturale et qui n'était pas prêt à les accueillir. L'art, cela étant, se développe dans un va-et-vient entre les créateurs et leur public. Les premiers doivent répondre aux attentes des seconds qui les font vivre, mais on peut aussi partir du principe que les artistes vont essayer de forger le goût et la sensibilité de leurs contemporains. Il en va ainsi de l'art américain.

Pour exemple les formidables natures mortes de l'exposition. Il n'est nullement question, comme dans la grande tradition flamande, de présenter riche vaisselle et victuailles comme reflet – sous couvert de vanité – de l'opulence bourgeoise. Chez les Américains, pas tant de double message, les objets du quotidien sont tangibles, simples, empreints d'immédiateté. Mais ce qui frappe surtout, c'est l'ironie qui règne partout ici. Sur un panneau d'affichage, une enveloppe, en trompe l'œil: «very important information inside», ou à côté d'amandes remarquablement peintes: «new variety, try one!» ou encore ce timbre authentique à côté de son équivalent peint et la question qui nous est posée sur le tableau lui-même: «which is which?». L'art devient un jeu espiègle où la chose représentée nous échappe

tout en venant nous titiller avec insistance. Pour peu, on verrait surgir au détour d'un couloir «ceci n'est pas une pipe»... Et cela ne jurerait pas dans cet ensemble, même si l'on a affaire à des peintres nés deux générations avant les surréalistes et sur un autre continent.

L'accent est aussi particulièrement mis sur les paysages, première richesse de ce Nouveau Monde et genre d'autant plus prisé que la nature l'emporte alors haut la main sur la culture. On voit bien se décliner les différentes générations de la Hudson River School, des premiers protagonistes très empreints de romantisme et très précis dans leurs descriptions topographiques, aux délicats luministes, chez qui le paysage comme cadre est devenu prétexte à des effets d'atmosphère.

Quelques tableaux d'Amérindiens ont cela d'amusant qu'ils sont de la main du fondateur des *Wild West*

Shows, George Catlin. Ce peintre explorateur – on pourrait presque dire ethnologue – a vécu avec différentes tribus et les a peintes afin de faire prendre conscience au monde de ces cultures menacées. Peu entendu en Amérique, il décide de faire un tour des capitales européennes, avec des dizaines de toiles dans ses bagages mais aussi quelques Indiens à qui il fera effectuer des numéros, monter des spectacles.

On visite intrigué et le sourire aux lèvres cette belle exposition qui nous montre autant de visages familiers mais pourtant insolites d'une Amérique qu'on croit trop bien connaître à force de cinéma. La réalité peinte est-elle plus authentique, moins déformée que celle projetée sur un écran? Pas sûr. On n'en ressort pas moins dépay-sé, déboussolé et ravi.

YVES GUIGNARD

Virtuose baroque à Château-d'Œx

Nous signalions il y a quelque temps dans *La Nation* un concert de musique baroque avec le flûtiste à bec Maurice Steger, donné à Yverdon. Nous avions alors montré notre enthousiasme. Ce musicien hors pair se produira à nouveau en terre vaudoise, le 8 août au temple de Château-d'Œx, dans le cadre du *Menhuin Festival* de Gstaad. Il interprétera des compositeurs italiens des

XVII^e et XVIII^e siècles en compagnie d'un théorbiste, d'un claveciniste et d'un violoncelliste. Si vous êtes amateur de belle musique, à la fois vivante, profonde et virtuose, nous vous encourageons à faire le déplacement au Pays-d'Enhaut pour découvrir des instrumentistes exceptionnels.

JEAN-FRANÇOIS PASCHE

Democrazia vivainta: l'avertissement de la peste au choléra

Nom de code: *Democrazia Vivainta*, démocratie vivante en romanche. Le petit scandale fédéral a été révélé par la *Sonntagszeitung* du 22 juin dernier. Un groupe de réflexion prétendument secret aurait été réuni par la Chancellerie fédérale pour réfléchir aux modifications éventuelles à apporter à la démocratie directe. La presse alémanique a réagi assez violemment à la nouvelle. Elle a montré son indignation face à l'institution d'une commission secrète. Elle y a vu une tentative d'affaiblissement des droits politiques.

Réagissant à l'attaque de la *Sonntagszeitung*, la Chancellerie a publié sur son site internet un communiqué ainsi que la liste des membres du groupe. Ce dernier était composé de treize personnes. Parmi plusieurs hauts fonctionnaires fédéraux, on comptait trois chercheurs des Universités de Berne et de Bâle, et de l'Institut des Hautes Etudes en administration publique de l'Université de Lausanne, un ancien greffier du Tribunal fédéral et deux consultants de cabinets alémaniques.

Les réflexions de la commission ne sont pas particulièrement originales. Elle commencent par constater à très juste titre que la démocratie directe est devenue un instrument de pouvoir pour les partis. Cela est vrai. Ces colonnes ont souvent dénoncé l'utilisation électoraliste de l'initiative populaire.

Parmi quelques autres idées, le groupe de réflexion cherche donc à diminuer les chances d'aboutissement des initiatives. Plusieurs pistes sont examinées. Certaines ont trait aux procédures, d'autres à la matière de l'initiative. Un raccourcissement des délais de récolte est proposé

sans grande surprise; tout comme une augmentation du nombre de signatures.

Nous avons toujours été opposés à l'instauration de telles mesures quantitatives. Comme le groupe de travail en esquisse la possibilité, l'objectif pourrait être de rendre le travail des partis plus difficile. Il ne faut donc pas restreindre les chances d'aboutissement des initiatives au point que seuls les partis puissent encore y parvenir. Les intérêts des partis peuvent être très éloignés du bien commun. Il ne faut dès lors pas leur donner le monopole de la démocratie directe. Celle-ci doit servir de contre-pouvoir en mains des communautés intermédiaires qui forment la Confédération. Elle ne doit pas faire office de doublon d'un parlement à tendance oligarchique. Dans une vingtaine d'années et si l'on suit cette voie, un autre groupe de réflexion aura alors largement la possibilité de proposer l'abolition pure et simple de la démocratie directe.

Une autre proposition, non contradictoire avec la dynamique précédente, est de durcir l'admissibilité des initiatives. Le groupe de réflexion relève que donner cette compétence au Conseil fédéral ou au Tribunal fédéral est aujourd'hui inimaginable. Nous avons souvent dit que l'Assemblée fédérale devrait appliquer plus sévèrement l'exigence de l'unité de la matière. Cela éviterait plusieurs initiatives fourre-tout. En revanche, toute restriction au nom du droit international est à rejeter. Que la Suisse veuille se mettre au ban des nations relève de sa responsabilité. A ce propos, la commission propose d'indiquer sur la feuille de signatures qu'il se présente une contradiction avec le droit interna-

tional. Séduisante de prime abord, cette proposition est à discuter. Elle donnerait au citoyen la possibilité de signer, puis de voter, en connaissance de cause, et assoierait la légitimité du vote – tout en la bouclant aux chantages du «il faut revoter».

Il convient toutefois de prendre garde avec de telles mesures. Ce que l'on nomme contrôles abstraits a priori de compatibilité avec le droit supérieur, ou égal, reste précisément des contrôles abstraits. Ils affirment l'incompatibilité de manière absolue. Rien n'indique que, dans les cas concrets qui se présenteront, une interprétation conforme soit impossible. Qui décidera que l'initiative peut poser des problèmes? Une telle indication aura un contenu politique fort, voire partisan. De plus, elle fera planer l'idée que le droit interne est d'une valeur moindre que le droit international, fixé comme référence. Alors que cela est faux. Dans tous les cas, le principe de la dénonciation de l'accord contraire doit demeurer, au même titre que l'abrogation du droit interne antérieur¹.

Comme nous le savons, de tels débats ont déjà souvent eu lieu. Les facultés de droit et de sciences politiques abordent ces problématiques avec leurs étudiants dès les premières années. Il faut en revanche s'inquiéter que ces réflexions commencent à prendre corps dans l'administration. Un député se sentira bientôt suffisamment légitimé pour en faire une motion, ou un *think tank* pour lancer une initiative.

Deux remarques méritent d'être faites à titre de conclusion. De nombreuses initiatives, contre les pédophiles, les mina-

rets, ou les criminels étrangers, constituent des réponses brutales et inadéquates à des problèmes réels. Toutes ne sont pas le fait des partis. Il est vrai que le désordre, dans certains domaines, va croissant. Pour le corriger, il faut commencer par de petites choses. Il ne suffit pas d'une initiative déclamatoire, envoyant tous les pédophiles en prison de manière automatique, ou interdisant les minarets au risque de faire interdire – par mimétisme – les clochers. Il y a quelque chose de faux à proposer une initiative que l'on sait difficilement applicable, non seulement juridiquement, mais dans les faits.

Enfin, le moyen immédiat de freiner ces réflexions réformatrices est entre les mains des partis. Si ceux-ci cessaient la surenchère plébiscitaire qu'ils jouent, le nombre d'initiatives diminuerait. Ils doivent comprendre qu'à tordre la démocratie directe à leurs besoins électoraux, ils finiront par ne plus pouvoir l'utiliser lorsque cela sera vraiment nécessaire. Les partis porteront alors la responsabilité d'avoir détruit, par pure obsession du pouvoir, l'une de nos institutions permettant le mieux de défendre le bien commun. Ce bien commun, ils n'en ont cure qu'après l'avoir confondu avec leur propre intérêt. C'est la raison pour laquelle nous savons d'expérience qu'il y a peu à attendre de leur part.

FÉLICIEN MONNIER

¹ Pour plus de détails sur ces mécanismes, nous renvoyons à l'article de M. Jean-François Cavin, «Droit national et droit international», *La Nation* n°1982 du 13 décembre 2013.

Revue de presse

«La cour européenne des droits de l'homme outrepassés ses compétences»

Cette parole est tirée d'une interview de Martin Schubart (*L'Hebo* du 3 juillet). Ancien juge et président du Tribunal fédéral et professeur de droit, il a enseigné aux universités de Bonn et de Hanovre. Tout d'abord le président Schubarth doute qu'une cour de quarante-sept juges puisse avoir une jurisprudence cohérente et unifiée:

[...] *Ayant l'ambition de créer un droit européen par sa jurisprudence, la Cour outrepassés ses compétences. Elle ne se rend pas compte d'une manière suffisante que, selon l'ordre constitutionnel de tous les pays, c'est le législateur qui crée les lois. Le législateur prend ses décisions après une discussion publique, en Suisse après consultation et quelques fois après une votation qui sont très importantes pour la légitimation et l'acceptation d'une nouvelle loi. Or il n'y a pas d'opinion publique européenne et les juges de Strasbourg ne sont pas encadrés dans un entourage comme les législateurs nationaux.* [...]

Dans la plupart des cas une majorité d'une section de sept juges impose l'opinion de cette majorité au législateur démocratiquement élu. [...] Plusieurs juges de Strasbourg ont de la peine à comprendre le système démocratique de la Suisse. Et la Cour ne fait pas assez d'efforts pour prendre en compte l'ordre juridique de chacun des 47 pays européens. Elle ne tient pas compte de la diversité européenne qui caractérise la vraie Europe. [...]

On ne peut que déplorer l'imprudence du Conseil fédéral de 1974 qui nous a attirés dans ce guépier dont il faudra bien sortir un jour.

E. J.

Un nouvel hymne national?

Plus de deux cents projets sont déposés auprès de la Société suisse

d'utilité publique. Voici ce qu'écrit à ce sujet Mme Isabelle Falconnier («Selfies et autres câlins médiatiques», *L'Hebdo* du 10 juillet):

[...] *L'an prochain, un jury puis le public, via un vote par téléphone, internet ou SMS, désigneront leur préféré. C'est idiot et inutile. Ce qui émeut, c'est une vieille photo en noir et blanc, pas le selfie pris la veille. Que les paroles de «Sur nos monts quand le soleil, etc.» ne signifient rien aujourd'hui n'a aucune importance. La mission d'un hymne national est de renvoyer aux racines, d'éveiller le sentiment d'appartenance. C'est de savoir que la même mélodie a été chantée par nos parents, nos grands-parents et leurs propres pères et mères qui rend un chant émouvant. Une mélodie flamboyante neuve ne rappelle aucune enfance, aucun paysage. On ferait mieux de désigner le Ranz des vaches comme hymne national. Ce n'est pas pour rien que la Fête des vigneronns en a fait son hymne. Personne ne comprend les paroles mais tout le monde pleure à la fin.*

Pendant des siècles, la Suisse n'a pas eu d'hymne national. L'actuel s'est peu à peu imposé dans la première moitié du XX^e siècle. On en a surtout besoin aujourd'hui dans les stades où les sportifs, filmés par la TV, font semblant de chanter. «Sur nos monts quand le soleil...»: le texte original est en allemand. Rappelons que son auteur, le Père Zwissig, fut chassé de son couvent avec ses confrères par le gouvernement radical d'Argovie lors des troubles du Sonderbund. Ils trouvèrent refuge en Autriche. L'auteur de l'hymne national expulsé de Suisse: ça ne manque pas de sel. Une bonne raison de plus de ne rien changer.

E. J.

250 ans de l'orgue de Moudon

Construite à la fin du XIII^e siècle, l'église Saint-Etienne de Moudon est un monument phare de l'architecture religieuse du Pays de Vaud. Parmi ses richesses, ce sanctuaire compte un très bel orgue, qui est le plus ancien instrument de ce type du Canton.

On fête cette année le deux cent cinquantième anniversaire de l'orgue de Moudon. Construit en 1764 par le facteur d'orgues français Polier, l'instrument a été remanié en 1826, en 1874 et en dernier lieu en 1974, par le facteur suisse alémanique Kuhn.

Les 17 et 25 mai derniers, deux beaux concerts ont marqué cet anniversaire important, le premier sous le titre «Délices et orgues», alternant morceaux d'orgue et buffet du terroir, et le second de gala, avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne.

Ce second concert a mis en évidence un trio féminin: Mirga Grazinyte-Tyla dirigeait l'OCL, Anne Chollet tenait l'orgue et les musiciens ont créé un

concerto pour orgue et orchestre de la compositrice suisse Caroline Charrière, dans un style rappelant celui d'Arvo Pärt.

Titulaire de l'orgue de Moudon et présidente de l'Association des amis de l'instrument, Anne Chollet a en outre enregistré un disque de musique pour orgue de Jean-Sébastien Bach, à l'occasion de cet anniversaire¹.

Enfin, signalons une exposition temporaire au Musée du Vieux-Moudon, sous le titre «Résonances», consacrée à l'orgue, aux vitraux et aux cloches de l'église Saint-Etienne². Voilà une bonne raison de vous rendre dans l'ancienne cité des Etats de Vaud!

ANTOINE ROCHAT

¹ *Bach à Moudon*, disque VDE-Gallo, www.vdegallo.ch.

² *Résonances à Saint-Etienne*, Musée du Vieux-Moudon, les mercredis, samedis et dimanches, de 14h. à 18h., jusqu'au 30 novembre 2014.

Les Marches du Pays 2014 – Le Creux du Van

Après le Tour du Miroir d'Argentine en 2013, M. Alexandre Pahud, l'organisateur des Marches du Pays, propose cette année aux lecteurs de *La Nation* une excursion dans le canton de Neuchâtel.

Itinéraire: Noiraigue – La Grand Vy – Montagne de Boudry – Rochers des Miroirs – Bôle

Date: samedi 30 août 2014 (en cas de mauvais temps, renvoi au samedi 6 septembre)

Durée: env. huit heures de marche

Dénivelés cumulés: env. 900 m de montée et 1000 m de descente

Points forts:

- La réserve naturelle du Creux du Van
- Repas au chalet d'alpage de La Grand Vy
- Le Signal du Lessy
- Magnifiques vues sur le Val de Travers

Descriptif et photos sont accessibles sur le site www.ligue-vaudoise.ch

Renseignements et inscriptions:

Les personnes intéressées s'adresseront à: La Nation, Case postale 6724, 1002 Lausanne, Tél. 021 312 19 14 (de 8h-10h), courrier@ligue-vaudoise.ch

Derrière le mal, la bonté

L'historien américain Timothy Snyder¹ appelle *terres de sang* les vastes territoires de l'Europe orientale situés entre Berlin et Moscou, Saint-Petersbourg et Odessa. Depuis les Guerres balkaniques jusqu'à la chute du mur de Berlin, ces terres ont été submergées par le malheur. La situation en Ukraine nous rappelle que le sang n'a pas encore séché.

Première Guerre mondiale, Révolution d'octobre, guerre civile entre Rouges et Blancs, famines, élimination des paysans libres, purges, tortures, Grande Terreur, Seconde Guerre mondiale, déportation de peuples entiers, Goulag et Lager, Gestapo et NKVD, Staline et Hitler, comment tout cela peut-il «passer»?

Selon une estimation *minimale*, la Russie a perdu vingt millions d'habitants (soldats et civils) entre 1941 et 1945. Elle ne s'en est pas remise.

*Vie et destin*² de Vassili Grossman, écrivain soviétique, russe et juif, raconte l'histoire de la famille Chachnikov durant la bataille de Stalingrad, entre juillet 1942 et le printemps 1943, point culminant du massacre.

Quand on achève la seconde lecture de l'immense roman, on est effaré. Les scènes d'horreur ont défilé, mais l'auteur ne cesse d'espérer en l'homme, contrairement au prix Goncourt Jonathan Littell qui, sur le même thème, peint dans *Les Bienveillantes* une humanité absolument désespérante. La différence est que Grossman a vécu de près les événements dont il parle tandis que Littell a travaillé sur des documents.

Pour Grossman, les régimes politiques les plus brutaux ne parviennent pas à effacer les traces de la bonté humaine; ils n'empêchent pas les actions bonnes de survenir. Même dans les pires conditions, il subsiste une personne pour voir en ses congénères autre chose que des insectes nuisibles à écraser. Une vieille femme russe tend un bout de pain à un officier allemand prisonnier; le capitaine soviétique Grekov permet à deux amoureux, un jeune soldat et une auxiliaire téléphoniste de dix-huit ans que lui-même convoite, de quitter la ligne de front pour survivre; une femme médecin de l'Armée rouge, juive, recueille un enfant déporté avec elle dans un wagon à bestiaux et le reconforte jusqu'à leur mort commune dans une chambre à gaz; une paysanne ukrainienne, qui a perdu toute sa famille durant la famine entretenue par le Parti, cache dans son isba un soldat soviétique, bolchevique impeccable, échappé d'un camp de prisonniers; une jeune femme, promise à un bel avenir matrimonial avec un général, préfère suivre son ex-amant au Goulag.

La bonté, qui n'a rien à voir avec le Bien, persiste à se manifester, instinctive, aveugle, gratuite, ne réclamant

aucune réciprocité. Le Bien, lui, est un objectif rationnel que tous poursuivent. Les Soviétiques veulent le Bien de la classe ouvrière; les nazis, celui de la race aryenne. Ils mettent tout en œuvre pour abattre les résistances. Or qui veut faire l'ange fait la bête. Communisme et nazisme sont deux constructions idéologiques utopiques qui sombrent dans le néant. Hitler et Goebbels se suicident; les chefs des services policiers soviétiques, entre autres Iagoda, Ejov, Beria, sont assassinés par les agents qu'ils ont formés; toute sa vie, Staline lui-même craint d'être éliminé; en juillet 1941, hébété par l'invasion allemande, terré dans sa datcha, il demande à une délégation venue recueillir ses conseils sur les mesures à prendre: «Vous êtes venus pour m'arrêter?»

Issu d'une famille juive aisée et assimilée de Berditchev en Ukraine, Grossman fut d'abord un bon communiste. Au début du XX^e siècle, les Juifs de Russie se trouvaient devant quatre options: mener une vie misérable dans leur zone de résidence en redoutant les pogroms, émigrer en Amérique, partir pour la Palestine, se joindre aux bolcheviques qui leur promettaient l'égalité. Beaucoup de Juifs firent ce dernier choix, devenant des ténors du Parti, tels Trotski, Zinoviev, Kamenev, Iagoda, Litvinov, Radek et d'autres. Il est vrai que leur sort s'améliora pour un temps, mais ils figurèrent nombreux sur la liste des fusillés.

Ingénieur chimiste, matérialiste, athée, membre choyé de l'Union des écrivains soviétiques bien qu'il n'eût jamais été inscrit au parti, Grossman n'avait aucun motif de se rebeller. Cependant il commettait de petits écarts remarqués en haut lieu. Staline avait tracé son nom à deux reprises sur la liste des auteurs susceptibles de recevoir le prix portant son nom. Son oncle Cherentsis fut fusillé en 1938. Sa propre femme fut arrêtée quelque temps parce que son ex-mari était un «ennemi du peuple». Correspondant de guerre pour *L'Etoile rouge* dès 1941, il n'inventa pas d'exploits héroïques, ne fit pas l'éloge de l'action militaire des commissaires politiques ou du Parti, n'évoqua pas le génie stratégique du Guide suprême. Quand l'attitude du régime face aux Juifs soviétiques se modifia, sa participation au Comité antifasciste juif fut mal vue. Après la guerre, il émit des considérations inacceptables: le communisme et le nazisme se valaient, Lénine était lui-même le premier responsable de la dictature rouge.

Vie et Destin, dont le manuscrit fut «arrêté» par le KGB, ne parut en Occident qu'en 1980 grâce à Vladimir Dimitrijevic, au terme de vicissitudes extraordinaires.

L'un des passages les plus marquants de ce chef-d'œuvre est constitué par les «gribouillages» d'Ikonnikov-le-Morse³. Issu d'une famille de popes, chrétien de type tolstoïen devenu athée à la vue des traitements inhumains infligés aux Juifs et aux prisonniers russes par les nazis, celui-ci se retrouve dans un camp de concentration pour avoir caché des Israélites. Il y fait la connaissance du vieux bolchevique Mostovskoï. Ikonnikov passe pour un simplet, un illuminé. Au cours d'une conversation avec Mostovskoï, il lâche cette phrase: «Interrogez Hitler [...], et il vous expliquera que les camps, eux aussi, ont le bien pour but.» Ikonnikov-le-Morse est en quelque sorte le porte-parole de Grossman. Dans le camp, il a eu le temps de

rédigé des notes que Mostovskoï déchiffra avant d'être éliminé par les nazis, comme Ikonnikov lui-même, qui a refusé de participer aux travaux de construction d'une chambre à gaz. Ces «gribouillages» opposent le Bien à la bonté. Le Bien que tous les systèmes idéologiques ou religieux promeuvent à leur manière conduit inmanquablement à commettre des actions mauvaises. Quand tel ou tel être humain fait du bien à autrui ne serait-ce qu'une fois dans sa vie, il manifeste l'unique espèce de bonté qui vaille.

Mostovskoï trouve la prose d'Ikonnikov «risible» et «minable»: «La chiffre molle a proclamé que les cieux sont vides... Il voit dans la vie la guerre de tous contre tous. Et à la fin, il a entamé une vieille rengaine sur la bonté des petites vieilles, et il compte éteindre l'incendie mondial avec une poire de lavement.» Pourtant le bolchevique est assailli par le doute: «L'angoisse bourbeuse qui le tenait était pire que la souffrance physique.»

Souslov, apparatchik censeur, dit un jour à Grossman que *Vie et Destin* ne paraîtrait pas avant deux cent cinquante ans. Il ne se trompait pas sur le

compte de l'écrivain en l'accusant de glisser vers le mysticisme. Ayant rompu avec son marxisme devenu souffreteux, Grossman prit un ton biblique, inspiré non seulement par le judaïsme mais aussi par le christianisme, car on peut nommer «amour» ce qu'il entend par «bonté».

Contemplant à Moscou la Madone Sixtine de Raphaël avant que les Russes ne la rendent au musée de Dresde, puis parcourant l'Arménie où il rencontra des chrétiens qui l'émuèrent, Grossman accéda à une sorte de religiosité imprécise et sentimentale. Il avait cependant parcouru une longue route, lui le marxiste athée, auquel les atrocités nazies et l'antisémitisme des dernières années de Staline avaient fait redécouvrir sa judaïté oubliée.

JACQUES PERRIN

¹ Timothy Snyder, *Terres de sang*, Gallimard, Paris, 2012.

² Vassili Grossman, *Vie et Destin*, Livre de poche, 9^e édition, 2012.

³ Voir le tiré à part: *Vassili Grossman, la dernière Lettre*, petite bibliothèque slave, L'Age d'Homme, Lausanne, 2002.

Le Coin du Ronchon

Paix aux hommes de bonne volonté

Et tant pis pour les autres 99%

Nous sommes au XXI^e siècle, c'est l'été, et tout va très bien.

La Libye, libérée du vilain Kadhafi, est devenue un espace incontrôlable où diverses milices s'entretuent tandis que les Occidentaux s'éclipsent discrètement. Les médias ne nous en parlent quasiment pas, surtout depuis qu'un des responsables de la révolution de 2011 aurait avoué que le massacre de manifestants à Benghazi, prétexte au déclenchement de la guerre, avait été entièrement mis en scène par «un groupe d'espions et de mercenaires».

L'Irak, libéré de l'affreux Saddam Hussein, puis décimé par dix années d'attentats quotidiens entre factions ethnico-religieuses rivales, a été pris d'assaut ces dernières semaines par une armée islamiste sortie de nulle part, qui y a fondé son propre Etat en s'emparant au passage de quelques usines chimiques. Les médias nous en ont parlé pendant quelques jours, puis ont décidé que l'affaire était classée; le sort réservé aux chrétiens de Mossoul (ils n'ont eu que quelques heures pour faire leurs bagages avant que leurs maisons ne soient incendiées) n'a fait l'objet que de quelques entrefilets.

En Palestine, les affrontements entre Israéliens et Arabes, qui n'avaient jamais cessé, ont repris. Il est communément admis que les premiers sont des *méchants* et les seconds des *gentils*, bien que la prudence – plus qu'un véritable désir d'objectivité – pousse les médias à s'en tenir à un manichéisme modéré. Dans ce conflit – et seulement dans celui-ci –, le sort des populations civiles intéresse les médias qui y accordent une large place, en nous livrant chaque jour force photos terribles ainsi que le décompte exact des victimes. Pas vraiment d'*information*, juste de l'*émotion*.

En Syrie, le président el-Assad continue de mener une guerre cruelle et haineuse contre une partie de sa population – parmi laquelle on ne peut toutefois pas exclure que se soient glissés quelques djihadistes peu recomman-

dables. Les médias, autrefois très prolixes sur ces événements, se montrent désormais un peu plus discrets, notamment face à la perspective de voir les quelques djihadistes peu recommandables rentrer en masse dans les capitales européennes.

En Ukraine, le président Porochenko, élu démocratiquement par les états-majors euro-atlantistes, mène une guerre juste et courageuse contre une partie de sa population – arriérée, ignorante du Progrès et infestée d'agents russes. Les victimes civiles de ce conflit n'émeuvent personne chez nous: aucune photo ni aucun décompte dans les médias, aucune condamnation internationale, aucune manifestation dans les capitales européennes. Les seuls morts que l'on pleure sont ceux du Boeing 777 de Malaysian Airlines; ceux-ci représentent les dommages collatéraux des efforts de chacun des deux camps pour tenter d'entraîner la Russie dans la guerre, avec le risque de déclencher un nouveau conflit mondial.

Donc le monde va décidément très bien et les Suisses ont eu raison de renoncer à acheter des Gripen. Que ferions-nous avec des avions de guerre dans ce monde de paix?

* * *

On attend maintenant avec résignation ce qui se passera en Ecosse le 18 septembre prochain. Les habitants d'Edinburgh et de Glasgow, s'ils votent pour leur indépendance, connaîtront-ils le même sort que ceux de Slaviansk et de Donetsk? Le monstre du Loch Ness sera-t-il victime d'un mystérieux missile? A moins que Bruxelles ne prenne fait et cause pour les *Highlanders* susceptibles d'affaiblir l'indocile Albion, et que les ligues LGBT et les théoriciens du *gender* ne se laissent séduire par l'émancipation d'un pays où les hommes se promènent en jupe? Tout est possible, surtout le pire, et mieux vaut en rire maintenant avant que cela ne devienne aussi tragique.

LE RONCHON

LA NATION

Rédacteurs responsables:
Jean-Blaise Rochat
Cédric Cossy

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

ICM Imprimerie Carrara, Morges